



Les Jeunes Pousses : 4^{ème} album

Page 13

UNE VILLE EN ACTIONS

Élections européennes

À l'occasion des élections européennes, ce sont plus de 375 millions d'électeurs qui sont appelés à voter du 4 au 7 juin prochains. En France, les citoyens sont appelés à s'exprimer le dimanche 7 juin.

Page 4

VIE LOCALE

Culture jeunes

En juin, les jeunes Ermontois ont plusieurs rendez-vous à noter sur leurs agendas : journée portes ouvertes de l'Espace Jeunesse, le retour en images du voyage solidarité des jeunes du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes ou encore le concert des Jeunes Pousses, saison 4.

Page 12

DOSSIER

Travaux de rénovation dans les écoles : une priorité

Le maintien de la qualité des équipements scolaires est une priorité pour la Municipalité qui, tous les ans, y consacre un important budget.

Page 14

Spécialiste



RENAULT

Spécialiste



PEUGEOT

Nos partenaires





GARAGE de la MAIRIE

01 34 15 03 63

Horaires du lundi au vendredi : 8h/12h - 14h/19h
samedi : 9h/12h - 14h/17h
à 200 m de la Mairie

Mécanique - Carrosserie/Peinture (agrément assurances)
Réparation toutes marques - Réparation pare-brise
Vente véhicules neufs et occasions, Renault, Peugeot ...
Véhicule de prêt sur réservation

255, rue Louis Savole - 95120 Ermont - fax 01 34 15 49 30






PAUL * Y

PRÊT-À-PORTER

Accessoires - Rayon cuir - Rayon cérémonie
Grande taille - Sport - Ville - Habillé

FEMME

Sym
Betty Barclay
Eva Kayan
Pause Café
Vera Mont
Gil Bret

HOMME

Bruno St Hilaire
Pierre Cardin
Ted Lapidus
Louis Féraud
Burlington
Oxford



Centre Commercial **cora** - 95120 ERMONT
 Tél. : 01 34 15 27 50 - Site internet : www.paul-y.com



VOTRE PARTENAIRE POUR LA VILLE
DEPUIS PLUS DE 25 ANS

Télésurveillance et Télégestion
 Signalisation incendie et éclairage public
 Dépannages, entretien et rénovation
 des installations électriques
 Courants forts et courants faibles

24 h sur 24 / 365 jours sur 365

Intervention dans l'heure pour nos abonnés
 en cas d'urgence suite à un accident
 ou à une panne importante

Site web : www.elg.fr



Cadio Clinique Claude Bernard

9 AVENUE LOUIS ARMAND
95120 ERMONT

01-30-72-33-33

274 lits et places

Conseil d'Administration - Société - Mutualité

URGENCES 24h/24 : 01-30-72-35-17

CENTRE HEMODIALYSE

CHIRURGIE

CONSULTATIONS

ENDOSCOPIE

MATERNITE

MEDECINE

KINESITHERAPIE REEDUCATION
01-30-72-33-33

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
01-30-72-35-33

RADIOLOGIE / SCANNER
01-30-72-33-33



A 200 mètres de la Gare RER Ermont/Eaubonne
www.clinique-claude-bernard.fr



GAZ SERVICE RAPIDE

Plus de 20 ans d'expérience

PLOMBERIE - CHAUFFAGE



Spécialiste :

CHAFFOTEAUX ET MAURY,
 ELM LEBLANC,
 HYDROMOTRIX,
 SAUNIER DUVAL,
 DE DIETRICH...

Remise de
 230 € TTC
 de votre ancienne
 chaudière

**Devis
 gratuit**
 Ouvert en Août

Vente, installation, dépannage, ramonage, désembouage...

Contrat d'entretien 94 € TTC
 Chaudière gaz



01 39 59 26 04

23, rue de Montmorency - 95600 EAUBONNE
www.gazservicerapide.com

UNE VILLE EN ACTIONS

Élections européennes p. 4

ACTUALITÉS

Prévention canicule p. 6

CADRE DE VIE

Vidéosurveillance : une technologie à votre service p. 8
Sécurité : des vacances sereines p. 9

VIE LOCALE

Du roller à la Fête de la musique p. 10
Culture jeunes p. 12
Interview des Jeunes Pousses p. 13
Vu à Ermont p. 14

DOSSIER

Travaux de rénovation dans les écoles : une priorité p. 18

SPORTS

Un terrain « nouvelle génération » p. 21

VIE ASSOCIATIVE

Les amicales de locataires p. 23

CULTURE

Actualités culturelles p. 25
Fête du cinéma p. 28

PRATIQUE p. 29

AU FIL DES JOURS p. 30

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION p. 30

LES RENDEZ-VOUS DE CET ÉTÉ p. 32

Encart central : les fermetures et horaires estivaux

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont, 100 rue Louis Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 38.

mairie@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr

Directeur de la publication : Hugues Portelli

Rédactrice en chef : Sandrine Khemici

Coordinatrice : Julia Houillon

Comité de rédaction : Cécile Dyskiewicz, Julia Houillon, Sandrine Khemici,

Lysiane Olhats, Xavier-Alexandre Reliant

Réalisation : Agence Aire - 7 rue Francis Combe - 95000 Cergy

01 30 30 16 02

Photographies : Sophie Noblet

Couverture : Sophie Noblet

Impression : Desbouis Grésil - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

Tirage : 18 000 exemplaires

Publication mensuelle

Distribution : Adrexo

Dépôt Légal : juin 2009

ISSN : 0296-015X

Distribués avec ce magazine, *La lettre du Maire et l'équipe de la Majorité municipale* et *Ça s'bouge côté jeunes*.

Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60 % recyclé.



L'année 2009 est à Ermont celle des écoles. Il a fallu fermer l'école Pergaud qui ne correspondait plus aux normes exigées pour les équipements collectifs accueillant du public. Au même moment, l'école Jean Jaurès a été ouverte : ce magnifique établissement accueille les enfants des quartiers sud de la commune qui seront rejoints par les futurs jeunes habitants du quartier de la gare.

La municipalité a mobilisé un budget très important aux travaux dans les autres écoles : ce budget, provenant pour une part de la vente du terrain Pergaud à l'Office d'HLM de la ville, mais aussi du budget communal 2009, sera consacré à construire durant l'été un nouveau centre de loisirs à l'école Delacroix et à agrandir l'école maternelle Victor Hugo, ainsi que la municipalité s'y était engagée.

De nombreux autres travaux sont lancés dans les autres écoles, qu'il s'agisse de rénovation des toitures, de peinture, ou d'isolation.

Par ailleurs, la nouvelle carte scolaire adoptée par le conseil municipal en concertation avec les conseils d'école a nécessité la définition de parcours sécurisés pour les enfants : ces parcours font l'objet d'importants travaux (éclairage, mobilier urbain, cheminements rénovés) afin de permettre aux familles de rejoindre leurs écoles sans danger. Parallèlement, du personnel supplémentaire sera affecté à la surveillance de ces itinéraires.

L'objectif fixé est de mettre durant les trois ans à venir toutes les écoles d'Ermont en conformité avec les nouvelles normes handicap et énergie. Cette mise aux normes nécessite des moyens importants qui sont mobilisés grâce à la priorité donnée à l'école et au péri-scolaire dans le budget municipal.

L'école publique est le premier instrument d'intégration sociale et de formation des enfants. Elle a toujours été notre priorité absolue. La municipalité se donne les moyens de le traduire en actes pour que les écoles ermontoises répondent aux attentes des familles et de la communauté pédagogique.

Hugues Portelli
Maire d'Ermont
Sénateur du Val d'Oise

À L'OCCASION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES, CE SONT PLUS DE 375 MILLIONS D'ÉLECTEURS QUI SONT APPELÉS À VOTER DU 4 AU 7 JUIN PROCHAINS. EN FRANCE, LES CITOYENS SONT APPELÉS À S'EXPRIMER LE DIMANCHE 7 JUIN.



Rendez-vous le dimanche 7 juin dans les bureaux de vote muni de votre carte d'identité et de votre carte électorale de 8 h à 20 h.

CITOYENNETÉ

Élections européennes

Les élections européennes du 7 juin prochain sont l'occasion pour les citoyens français de s'exprimer directement, au suffrage universel direct, sur les 78 députés européens qui agiront en leur nom, pendant cinq ans, au Parlement européen. Représentant les peuples des États membres, le Parlement européen s'impose comme un colégislateur, dispose d'un pouvoir budgétaire et joue un rôle de contrôle démocratique sur toutes les instances européennes.

Conditions pour voter en France

Pour que les Français et les ressortissants européens puissent voter, voici les conditions à respecter :

- être inscrit sur une liste électorale et pour les ressortissants européens sur une liste électorale complémentaire ;
- ne pas être privé du droit de vote dans son pays d'origine, ni en France ;
- remplir les conditions légales autres que la nationalité pour être électeur et inscrit sur une liste électorale.

Les citoyens européens installés en France doivent, quant à eux, choisir le pays où ils souhaitent exercer leur droit de vote.

Règles communes à l'élection des députés dans les 27 États membres

- Suffrage universel direct : depuis 1979, date des premières élections européennes, les députés sont élus, dans chaque État membre, au suffrage universel.
- Scrutin proportionnel : depuis 1999, l'élection se déroule selon le système de la représentation proportionnelle.
- Chaque parti présente une liste de candidats aux électeurs. Suivant les États, il existe quatre systèmes distincts quant aux choix laissés aux électeurs sur les candidats de la liste qu'ils souhaitent voir élus : le vote préférentiel, le vote sur des listes bloquées, le vote avec panachage et le vote unique transférable.
- Un mandat de cinq ans renouvelable. Le mandat d'un député européen est incompatible avec toute autre fonction dans les institutions ou organes communautaires. La qualité de membre du Parlement européen est incompatible avec celle de membre d'un Parlement national (le Royaume-Uni et l'Irlande faisaient exception à cette règle pour les élections de 2004). La règle est désormais appliquée dans tous les États membres.*

*Source : www.elections-europeennes.org

En France, les citoyens sont appelés à s'exprimer le dimanche 7 juin.

Service municipal Élections
100 rue Louis Savoie
BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 64
ou **01 30 72 38 22**

TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX

Prochaine séance du conseil municipal, jeudi 25 juin à 20 h 45, en mairie bâtiment B, salle Jacques Berthod. La séance est ouverte au public les mercredis et samedis de 14 h à 17 h, du 10 juin au 25 juillet. Chaque enfant doit être accompagné d'un adulte et doit s'adresser aux criptions sont ouvertes jusqu'au 30 juin 2009 /// Un accueil téléphonique concernant les problèmes d'éclairage public (rue dépourvue d'éclairage) sera mis en place à partir du 10 juin 2009.

Où voter ?

Mairie

100 rue Louis Savoie

École Victor Hugo

1 rue de l'Est

École Anatole France

2 rue Anatole France

Foyer des Anciens

36 rue de Stalingrad

CSCS

2 rue Hoche

École Jean Jaurès

140 rue du Général de Gaulle

École Louis Pasteur maternelle et élémentaire

1 rue du Général Lhéritier

Cantine Eugène Delacroix

40 rue du Stand

École Louis Pergaud

71 rue de la petite Bapaume

École Alphonse Daudet

3 rue des Templiers

Accueil de loisirs Jean Jaurès

140 rue du Général de Gaulle

Cantine Victor Hugo

1 rue de l'Est

École maternelle Eugène Delacroix

40 rue du Stand

Cantine Louis Pergaud

71 rue de la petite Bapaume

École maternelle Maurice Ravel

6 rue Paul Langevin

Accueil de loisirs Louis Pergaud

71 rue de la petite Bapaume

Centre socio-culturel François Rude

2 place François Rude

Les pays composant le Parlement européen

Allemagne, Italie, France, Royaume-Uni, Espagne, Pologne, Roumanie, Pays-Bas, Belgique, Grèce, Hongrie, Portugal, République tchèque, Suède, Autriche, Bulgarie, Danemark, Finlande, Slovaquie, Lituanie, Irlande, Lettonie, Slovénie, Chypre, Estonie, Luxembourg, Malte.

COMMÉMORATION

Célébrations du 18 juin 1940 et de la Libération

Jeudi 18 juin, les Ermontois auront l'occasion de célébrer l'appel à la Résistance, lancé le 18 juin 1940 par le Général de Gaulle depuis Londres. Rendez-vous à 19 h dans le parc de la mairie avec M. le Maire, Hugues Portelli, et les membres du conseil municipal pour se rendre au monument qui a été érigé pour commémorer l'Appel du 18 Juin, au carrefour de l'avenue de la Mairie et de la route de Franconville.

Second événement historique d'importance, la Libération d'Ermont. Vous êtes invités à célébrer cette libération le dimanche 30 août à partir de 9 h 15, à l'ancien cimetière, rue Édouard Branly, pour aller fleurir les stèles des héros de la Résistance. Le cortège se rassemblera ensuite à 11 h 15 dans le parc de la Mairie pour se rendre au monument aux Morts et y déposer une gerbe.



Service municipal des Relations Publiques

100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 28

EMPLOI

Devenir gardien de la paix

Près de 1000 postes de gardiens de la paix sont à pourvoir en Ile-de-France. Ce métier vous intéresse ? Alors inscrivez-vous au concours de gardien de la paix.



Pour y participer, vous devez être titulaire du baccalauréat, de nationalité française, mesurer au minimum 1 m 60, avoir un casier judiciaire vierge et être âgé d'au moins 17 ans et de 35 ans au plus au 1^{er} janvier 2009.

La date limite d'inscription est le 15 juillet prochain, pour des épreuves écrites prévues le mercredi 30 septembre 2009.

Concours gardien de la paix

Un métier, une carrière, un avenir
Pour retirer un dossier d'inscription :
01 69 33 76 36 - 01 69 33 76 37 ou
par e-mail : info.police-recrutement-iledefrance@interieur.gouv.fr

DRRF Ile-de-France

Cellule recrutement
Plateau du Moulon – BP 41
91192 Gif-sur-Yvette
www.blog-police-recrutement.com

- TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX

/// La Municipalité offre la possibilité aux enfants de jouer, gratuitement, avec des bateaux dans les eaux du bassin du théâtre Pierre Fresnay, sur place à l'animateur. Direction de l'Action Éducative : 01 30 72 38 32 /// La Municipalité organise le concours *Jardinons au naturel* ! Les inscriptions, lampadaire à réparer, feux tricolores...) a été mis en place : 01 30 72 31 78, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. ///

LA MUNICIPALITÉ EST PARTICULIÈREMENT ATTENTIVE AUX RISQUES ENCOURUS PAR LES PERSONNES ÂGÉES LORS DE FORTES CHALEURS. AVEC L'AIDE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS), ELLE A ENGAGÉ UN DISPOSITIF DE PRÉVENTION CANICULE DEPUIS SIX ANS AFIN DE CONSEILLER ET DE VENIR EN AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES. CE DISPOSITIF EST RECONDUIT À PARTIR DU 15 JUIN PROCHAIN.



© Getty Images

Prévention canicule

Le système de veille mis en place, tous les ans, consiste à proposer aux personnes âgées de plus de 60 ans, isolées ou de santé fragile, de s'inscrire auprès du CCAS afin d'être appelées quotidiennement par téléphone en cas d'alerte de niveau 2. Cette alerte est déclenchée par le préfet. Lorsqu'une personne ne répond pas au téléphone alors qu'elle est censée être présente, la personne

référente sera immédiatement avertie. Cette dernière contactera, le cas échéant, les pompiers. De plus, vous trouverez, en mairie et au CCAS, un dépliant qui recense les principaux signes d'alerte et les conseils à suivre en cas de canicule. Enfin, le CCAS sera disponible tout l'été pour conseiller et venir en aide aux personnes âgées.

Les niveaux d'alerte

Le plan national canicule comporte trois niveaux d'alerte :

- niveau 1 : ce niveau de veille saisonnière est déclenché automatiquement du 1^{er} juin au 31 août de chaque année ;
- niveau 2 : ce niveau est déclenché par les préfets des départements concernés, sur recommanda-

tion du ministère. Le CCAS met en œuvre les actions de prévention ;

- niveau 3 : niveau de mobilisation maximale, déclenché sur instruction du Premier ministre.

Les seuils sont définis sur la base d'une évaluation des risques sanitaires pour la population réalisée par l'Institut de Veille Sanitaire (IVS) en lien avec Météo France.

Le ministère de la Santé donne des conseils, tout l'été, pour se protéger de la chaleur et informe en temps réel sur l'état du niveau d'alerte, notamment par le biais de la plateforme Canicule Info Service (0,12 €/TTC minute) :
0 821 22 23 00.

TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX

Les 26, 27 et 28 juin prochains, Solidarité sida présente, à l'hippodrome de Longchamp, *Solidays, zone érogène de solidarité*. Ce festival devrait, cette permanence "accès au droit" animées par une juriste du CIDFF-CIDAV (Centre d'Information du Droit des Femmes et de la Famille et aide aux Victimes).



À noter : les bulletins d'inscription sont disponibles aussi sur le site de la ville : www.ville-ermont.fr.

**Direction de l'Action Sociale
et du Centre Communal d'Action Sociale**
Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la
Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**
Mairie bâtiment A – 100 rue Louis Savoie
BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 50
ccas@ville-ermont.fr

SENIORS

Conférence du mois

Le CCAS propose aux seniors ermontois une conférence sur les droits de succession, vendredi 5 juin, de 10 h 30 à 12 h au foyer du théâtre Pierre Fresnay. Cette conférence, animée par Maître Denouault, notaire à Ermont, abordera la succession sous ses différents aspects : les règles juridiques, la fiscalité, le changement de régime ou encore la donation. Le conférencier répondra à toutes vos interrogations et préoccupations. Entrée libre et gratuite.



Initiation aux Premiers Secours (IPS)

Envie de vous familiariser aux gestes de premiers secours pour autrui ou pour vous-même ?



Le jeudi 25 juin, les seniors ermontois pourront à nouveau tester les différents gestes à suivre lors de l'atelier Initiation aux Premiers Secours (IPS). La séance se déroulera de 9 h 30 à 11 h 30 à l'espace Seniors Anatole France. Vous avez jusqu'au 12 juin pour vous inscrire auprès du CCAS. Cet atelier est gratuit.



Dispositif anti-canicule

Coupon à retourner au Dispositif anti-canicule

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie - BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

Je soussigné (e)

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____

Demeurant (adresse complète) : _____

Étage : _____ Code d'entrée : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____

Déclare être une personne âgée de plus de 75 ans, isolée ou de santé fragile et désire bénéficier de l'assistance du Centre Communal d'Action Sociale en cas de canicule pour l'été 2009.

Personne à prévenir en cas de problème en juillet et en août :

Nom : _____ Prénom : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____

Adresse : _____

Liens familiaux ou relationnels : _____

Je m'absente d'Ermont du _____ au _____

Signature : _____

- TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX -

année encore, séduire les inconditionnels du festival tout comme les néophytes /// Le Point Information Jeunesse (PIJ) d'Ermont a mis en place des
/// Prochaines permanences : les mercredis 17 juin, 15 juillet et 16 septembre.

Depuis le 1^{er} mai dernier, 20 caméras sont en service sur les communes d'Ermont, Eaubonne, Montlignon et Saint-Prix, assurant une couverture des quartiers les plus fréquentés.

VIDÉOSURVEILLANCE Une technologie à votre service

DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT AVEC LES SERVICES DE LA POLICE NATIONALE, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL-ET-FORÊT MET EN ŒUVRE UN DISPOSITIF DE VIDÉOSURVEILLANCE URBAINE SUR CERTAINS ESPACES PUBLICS DES SIX COMMUNES COMPOSANT VAL-ET-FORÊT.

La communauté d'agglomération Val-et-Forêt a entamé des travaux d'installation de fibres optiques, en mars 2008, pour la mise en place d'un système de vidéosurveillance sur tout son territoire. Ainsi, depuis le 1^{er} mai dernier, 13 caméras sont en service sur les communes d'Ermont, Eaubonne, Montlignon et Saint-Prix, assurant une couverture des quartiers les plus fréquentés. D'ici la fin de l'année, la première tranche d'installation sera terminée et comptera 20 caméras de plus sur toutes les villes de Val-et-Forêt.

La sécurité renforcée

L'objectif de ces caméras est, entre autres, la sécurité des personnes et des biens, la protection des bâtiments publics, la sécurité routière et l'assistance aux personnes. Certains espaces, du fait de leur configuration ou de leur fréquentation, représentent des zones à risques d'actes de délinquance (agression sur la voie publique, vols...). Les caméras seront donc disposées de façon stratégique, notamment aux abords des lieux publics (écoles, centre-ville, etc.).

Ce système permet également d'analyser les comportements des automobilistes qui peuvent s'avérer dangereux et de mettre ainsi en place une stratégie d'intervention de la police et d'aménagement de la voirie. C'est un véritable outil complémentaire et nécessaire aux missions des policiers leur permettant d'intervenir plus rapidement et d'améliorer la gestion des incidents.



En 2010, à la fin de la deuxième tranche, le territoire de la communauté d'agglomération disposera au total d'environ 80 caméras.



© Communauté d'agglomération Val-et-Forêt

CSU de Saint-Prix.

Qui supervise ?

Seul le Centre de Supervision Urbaine (CSU), qui est aménagé dans les locaux de la police municipale intercommunale à Saint-Prix, est habilité à piloter les caméras. Il reçoit et enregistre les images filmées. Les enregistrements sont conservés sept jours. Les zones publiques concernées sont filmées tous les jours 24 h/24. Quatre agents ainsi que le responsable, recrutés et spécialement formés pour ce CSU, ont pour mission principale d'alerter en cas de problème les services de sécurité (police nationale, police municipale, SAMU, pompiers, etc.). Les personnes habilitées par la préfecture et les officiers de police judiciaire sont les seuls à visionner les enregistrements, et uniquement lors d'une réquisition ordonnée dans le cadre d'une enquête judiciaire.

Rappel des principes et des textes protecteurs des libertés publiques et privées

La mise en œuvre du système de vidéosurveillance doit respecter les textes fondamentaux protecteurs des libertés publiques et privées :

- l'article 8 de la convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales qui dispose que toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance ;
- l'article 11 de cette convention, qui protège le droit à la liberté de réunion et d'association ;
- la Constitution de 1958, en particulier le préambule de la Constitution de 1946 et la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Le système de vidéosurveillance est soumis aux dispositions légales et réglementaires qui lui sont applicables : l'article 10 de la loi du 21 janvier 1995, la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et le décret du 17 octobre 1996.

Communauté d'agglomération Val-et-Forêt

Rue du Centre Technique
BP 20029 - 95121 Ermont
01 34 44 16 70 - Fax 01 34 44 16 82
agglo@val-et-foret.fr - www.valetforet.org

SÉCURITÉ

Des vacances sereines



© Communauté d'agglomération Val-et-Forêt

Les polices municipale et nationale s'allient cet été encore pour garantir à ceux qui le souhaitent une ronde de veille à proximité des habitations, ceci pour lutter contre les vagues de cambriolages inhérentes aux périodes de vacances estivales.

Opération Tranquillité Vacances est un service entièrement gratuit et ouvert à tous, du 1^{er} juillet au 31 août. Ainsi, sur simple demande auprès des commissariats ou des postes de police municipale, des agents effectuent des patrouilles de surveillance autour des habitations et commerces pendant l'absence de leurs propriétaires. Pour profiter de ce service, les propriétaires doivent prévenir la police, trois jours avant leur départ et pour une absence minimum de sept jours consécutifs. Attention, si vous revenez plus tôt de vacances n'oubliez pas d'en avvertir la police afin d'éviter tout malentendu.

Inscriptions

Les inscriptions doivent être faites directement auprès des services de police, aucune demande par courrier, fax ou téléphone ne pourra être prise en considération.

Commissariat principal d'Ermont

Rue Saint-Flaive Prolongée
95120 Ermont
01 30 72 66 66

Police municipale intercommunale

7 rue de la Réunion
95120 Ermont
01 30 72 94 60

En 2008, l'Opération Tranquillité Vacances a répondu à 2020 demandes sur toute la communauté d'agglomération Val-et-Forêt, soit une augmentation de 74 % par rapport aux demandes effectuées par les particuliers en 2007. Sur Ermont, près de 300 demandes ont été enregistrées.

SPORT ET MUSIQUE

Du roller à la Fête de la musique

DEUX ÉVÉNEMENTS À NE PAS LOUPER ! LA MUNICIPALITÉ, LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL-ET-FORÊT ET LA DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE VOUS ONT MIS AU POINT UN PROGRAMME SPORTIF ET MUSICAL, DU 17 AU 21 JUIN. VOUS NE SAUREZ PLUS OÙ DONNER DE LA TÊTE.

11^{ème} promenade rollers

La Municipalité organise, depuis maintenant onze ans, une balade rollers ouverte à tous. Cette année, la promenade, qui a lieu samedi 20 juin à 15 h, s'étend sur un parcours d'un kilomètre autour de la mairie. Familiale, elle est un moyen de sensibiliser enfants et adultes aux pratiques écocitoyennes en roulant écologique. Ce moment sportif se veut avant tout convivial, sans notion de vitesse ni de classement. Aussi, vous pourrez parcourir autant de tours que vous le souhaitez pendant 45 minutes et recevoir votre diplôme de participation ainsi qu'une médaille. C'est une parade dansée, musicale et festive ralliant le centre-ville à la mairie qui prendra le relais final en guise de coup d'envoi de la Fête de la musique 2009 !

11^{ème} promenade rollers

Samedi 20 juin à 15 h

Inscriptions sur place avant 15 h.
Événement gratuit ouvert à tous.



Des concerts et bien d'autres choses encore !

Parallèlement aux concerts, jongleurs, cracheurs de feu, échassiers et danseurs animeront le parc de la Mairie jusqu'au bout de cette soirée pleine de surprises ! (compagnies Fond de Scène, Lagartija, école de théâtre d'Ermont).

Des stands de rafraîchissements seront également assurés par l'association des femmes africaines et l'association franco-maghrébine.

Mercredi 17 juin

14 h - 16 h : représentation musicale par les élèves du conservatoire municipal Jacques Juteau devant le parvis du conservatoire.

Vendredi 19 juin

Banquet annuel des centres socio-culturels

Cette année, ce traditionnel banquet est organisé en partenariat avec la Cie Les fous à réactions [associés], Ermont-sur-Scènes et la Direction de l'Action Culturelle.

Ce banquet qui aura lieu à l'Espace Yvonne Printemps du théâtre Pierre Fresnay sera ponctué de surprises dansées, musicales et théâtrales ayant pour thème le mythe d'Ulysse, préparées par le public lui-même dans des ateliers de tous les âges encadrés par les comédiens de la compagnie.

C'est l'ultime étape du travail à Ermont de la compagnie Les fous à réactions [associés] autour du mythe d'Ulysse, à travers l'Odyssée d'Homère et des textes de Jean-Pierre Vernant.

Espace Yvonne Printemps du théâtre Pierre Fresnay

Renseignements au centre socio-culturel des Chênes au 01 34 14 32 65.





Fête de la musique du 17 au 21 juin à Ermont.

Samedi 20 juin

Mairie d'Ermont

15 h - 16 h : balade en rollers.

16 h - 17 h : parade dansée par la compagnie Les Gens de...

17 h - 17 h 15 : Tumbao (conservatoire Jacques Juteau).

17 h 15 - 17 h 45 : Bataola (Fête de la musique intercommunale).

Parc de la Mairie

18 h - 18 h 30 : 37 bis (Service municipal Jeunesse).

18 h 45 - 19 h 15 : Ocksinhead.

19 h 30 - 20 h : Félix Kazablanca.

20 h 30 - 21 h 30 : Les singes savants.

22 h - 23 h : Baby G.

23 h 30 - 00 h 45 : Cumbia ya.

Église Saint-Flaive

20 h 30 - 21 h 30 : Au Rythme Clair.

21 h 30 - 22 h 30 : Paloménia.

Parallèlement aux concerts, jongleurs, cracheurs de feu, échassiers et danseurs animeront le parc de la Mairie jusqu'au bout de cette soirée pleine de surprises ! (compagnies Fond de Scène, Lagartija, école de théâtre d'Ermont).

Des stands de rafraîchissements seront également assurés par l'association des femmes africaines et l'association franco-maghrébine.

Dimanche 21 juin : Cabaret de l'Aventure

La troupe du Cabaret de l'Aventure vous donne rendez-vous pour chanter en chœur, au théâtre de l'Aventure, le dimanche 21 juin à 18 h. Entrée libre.



Fête de la musique intercommunale : rendez-vous à Cuba !

La communauté d'agglomération Val-et-Forêt vous propose également de suivre le groupe de musique de rue Bataola au son des cuivres et percussions caribéens.

Samedi 20 juin

- À Montlignon, à 12 h dans la cour de l'école Lucien Bunel.

- À Ermont, à partir de 17 h 15 dans le parc de la mairie.

- À Saint-Leu-la-Forêt, à 19 h sur la place de la mairie.

Dimanche 21 juin

- À Saint-Prix, à 19 h sur le parking du Centre Commercial Leclerc.

- Au Plessis-Bouchard, à partir de 20 h dans le parc de la mairie.

- À Eaubonne, à 21 h pour une déambulation en centre-ville.

En cas de pluie importante, les concerts seront déplacés au théâtre Pierre Fresnay, rue Saint-Flaive Prolongée.

Direction de l'Action Culturelle

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle :

Martine Pégorier-Lelièvre

254 rue Louis Savoie

Esplanade du parc de la Mairie

95120 Ermont

01 30 72 37 11

culture@ville-ermont.fr

Direction de la Jeunesse et des Sports

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**

Conseillère municipale déléguée Chargée de la

Jeunesse : **Brigitte Oehler**

37 bis rue Maurice Berteaux

95120 Ermont

01 34 44 10 30

ÉVÉNEMENTS

Culture **jeunes**

EN JUIN, LES JEUNES ERMONTOIS ONT PLUSIEURS RENDEZ-VOUS À NOTER SUR LEURS AGENDAS : UNE APRÈS-MIDI POUR PLANIFIER LEURS ACTIVITÉS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE (LOISIRS, ACTIVITÉS SPORTIVES, DANSE...) AVEC LA JOURNÉE PORTES OUVERTES DE L'ESPACE JEUNESSE, LE RETOUR EN IMAGES DU VOYAGE SOLIDARITÉ DES JEUNES DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ET DE JEUNES (CMEJ) OU ENCORE LE CONCERT DES JEUNES POUSSÉS, SAISON 4.

La jeunesse ermontoise est à l'honneur en ce début d'été. C'est pour elle le moment de réfléchir à ses futures activités extra-scolaires présentées lors de la journée portes ouvertes de la Direction de la Jeunesse et des Sports. Juin est également le mois de la sortie du quatrième album des Jeunes Poussés, que nous avons rencontrés pour vous.

Portes ouvertes

La Direction de la Jeunesse et des Sports ouvre ses portes, samedi 13 juin, de 14 h à 20 h à l'Espace Jeunesse. Au programme de cette journée : découverte de toutes les activités proposées aux jeunes ermontois ainsi qu'à ceux des villes de la communauté d'agglomération Val-et-Forêt (Eaubonne, Le Plessis-Bouchard, Montlignon, Saint-Prix et Saint-Leu). Pour découvrir tout ce que propose la Direction de la Jeunesse et des Sports, quoi de mieux que la présentation en spectacle et en musique de ses ateliers avec des spectacles de Rap, de danse Hip-hop, des concerts avec l'atelier de batterie et l'atelier guitare et musiques actuelles, des démonstrations de Krup, de Double Dutch et de boxe.



Séjour solidarité

Comme nous vous l'avions présenté dans notre magazine de février-mars (n°116), dix jeunes élus de la commission *Europe et Internationale* du CMEJ sont partis pour un séjour solidarité au Maroc, du 11 au 25 avril derniers. En partenariat avec l'association Racines et Horizons, ils ont effectué des travaux au sein de l'école Biranzaran, à Tan-Tan (Sud du Maroc). Les jeunes ont construit des chemins d'accès pour la mise en fonctionnement d'une fontaine dans la cour de récréation. Ce chantier solidaire a également permis à nos jeunes élus de découvrir les couleurs du Maroc sous toutes ses formes : dunes de sable, mer, tradition culinaire et musicale, etc.

Les jeunes du CMEJ ont trouvé cette expérience des plus enrichissantes : « *Nous avons réalisé une fresque pour laisser une empreinte de notre venue à Tan-Tan.* »



Les Jeunes poussés

Et de quatre ! Les Jeunes Poussés (Cf. interview ci-contre) poursuivent leur route musicale en sortant leur prochain album en ce début de mois. Ce quatrième volet, créé par les Jeunes poussés avec la collaboration de la Municipalité est plutôt éclectique. Il mélange différents univers musicaux comme le pop-rock, le folk, le rap... Qui sont les Jeunes Poussés ? Ce sont plus de vingt-cinq jeunes de l'atelier musiques actuelles (AMAER) sélectionnés pour leur texte dans le but de réaliser un album de dix titres. Les meilleures chansons, choisies par le coordinateur du projet Frédéric Bernet, ont été enregistrées en avril dernier pour une distribution à partir du 13 juin prochain à l'occasion de la journée portes ouvertes. Le disque sera également diffusé lors du Forum des Associations et de la Vie Locale, les 12 et 13 septembre prochains. Les radios locales (IDFM radio Enghien...) n'ont pas fini d'entendre parler de nos jeunes talents !

Direction de la Jeunesse et des Sports

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**
Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse : **Brigitte Oehler**
Espace Jeunesse
Espace Loisirs Jeunes
37 bis rue Maurice Berteaux
95120 Ermont
01 34 44 10 30
jeunesse@ville-ermont.fr

Les Jeunes Poussés poursuivent leur route musicale en sortant leur prochain album ce mois-ci.

INTERVIEW

Des jeunes qui ont le vent en poupe

GUITARE, BASSE, PERCUSSIONS, BATTERIE, CHANT, UNE MÊME PASSION : LA MUSIQUE, QUI EST NON SEULEMENT UN PLAISIR MAIS AUSSI UN MOYEN D'EXPRESSION. TEL EST LE POINT DE VUE COMMUN DE NOS VINGT-CINQ TALENTS *LES JEUNES POUSSÉS* QUE NOUS AVONS RENCONTRÉS À L'OCCASION DE LA SORTIE DE LEUR QUATRIÈME ALBUM.

Comment avez-vous entendu parler de l'atelier musiques actuelles ?

Méridith et Frédéric : « En septembre, lors du Forum des Associations et de la Vie Locale. »

Redwan et Sébastien : « C'est par le biais d'une amie qui était inscrite dans cet atelier. Elle nous en a parlé et le concept nous a plu. »

Katia : « Marine m'en a parlé et je l'ai suivi. »

À quel âge vous êtes-vous intéressés à la musique ?

Marine (18 ans) et Katia (19 ans) : « Très jeunes puisque nous sommes inscrites depuis six ans à l'atelier guitare et chant du Service municipal Jeunesse. »

Sébastien (17 ans) : « Je fais de la guitare depuis mes 12 ans. »

Soraya (17 ans) : « J'ai fait du piano au conservatoire pendant plusieurs années et cela fait deux ans que je suis inscrite à l'atelier. »

Redwan (15 ans) : « J'ai fait une année de conservatoire, cinq ans de guitare sèche, électrique et de la batterie. »

Frédéric (20 ans) : « Je n'ai jamais suivi de cours, je suis juste passionné de guitare et le projet de la réalisation d'un disque m'a motivé. »

Quels artistes vous ont influencé ?

James Morrison, Cali, Tryo, Téléphone, Jimmy Hendrix, KT Tunstall...

Marine : « On écoute plutôt du Pop-folk mais nos compositions sont très diverses voire pour certaines très rock. »

Méridith et Frédéric : « Nous, c'est le Folk américain qui nous fait vibrer. »

Consacrez-vous tout votre temps libre à la musique ou faites-vous autre chose ?

Soraya : « Même si la musique est déjà un grand loisir, je fais à côté de la danse africaine. »

Pour les jeunes, la musique est non seulement un plaisir mais également un moyen d'expression. Pour la quatrième année consécutive, Les Jeunes Pousses enregistrent un disque.

Redwan : « La musique occupe la majorité de mon temps libre avec les devoirs scolaires, c'est déjà pas mal. »

Quelle approche avez-vous eue pour l'enregistrement de votre album ?

Groupe de 4 filles : « C'est tout nouveau puisque c'est la première fois que nous nous lançons dans cette expérience. Le pré-enregistrement que nous avons fait en février dernier nous a donné une idée globale de l'enregistrement et Fred (NDLR : Frédéric Bernet – le coordinateur du projet) nous a beaucoup aidé et aiguillé sur la façon de nous y prendre. »

Marine : « C'est la quatrième année que nous enregistrons avec mon groupe mais nous trouvons ça toujours aussi convivial, on s'amuse beaucoup surtout quand on apporte de nouvelles idées pendant l'enregistrement d'une chanson. Fred nous écoute et nous dirige avec la complicité de James l'ingénieur du son. »

Tous : « Un grand merci à Fred pour son travail et son écoute. »

Le projet AMAER (Atelier Musiques Actuelles Ermont) propose aux jeunes musiciens ermontois d'appréhender l'ensemble de la chaîne de la production musicale ainsi que les différents aspects du spectacle vivant.



Vu à Ermont

LES ACTIONS MENÉES AUX MOIS DE MARS, AVRIL ET MAI DERNIERS ONT ANIMÉ LA VIE DES ERMONTOIS EN PROPOSANT UN ÉVENTAIL DE MANIFESTATIONS.

Prévention

Deux journées de prévention et d'information auprès des élèves de seconde du lycée Van Gogh, ont eu lieu les 26 et 27 mars derniers et ont connu un grand succès auprès des jeunes comme des parents. À l'initiative du commissaire, Monsieur Heip, de Madame Laforest-Taton, proviseur de l'établissement et avec le soutien de la Municipalité, cette rencontre a permis de sensibiliser les jeunes sur des thèmes tels que les comportements à risque, les attitudes à avoir lors d'une agression et ce qu'il faut faire après celle-ci, de rappeler sur le contenu de la loi sur les responsabilités pénales et civiles. Les parents, néanmoins, via leurs représentants au conseil d'administration, ont montré leur satisfaction qu'une telle action ait été mise en place. Élèves et adultes de la communauté éducative ont également apprécié cette initiative. Tous souhaitent qu'elle soit reconduite l'an prochain.



jets sur la ville. Merci à tous les seniors pour leur investissement. « *Ce conseil dont je fais partie nous permet de travailler sur les besoins des seniors Ermontois et surtout de faire des propositions concrètes pour améliorer notre vie quotidienne.* » nous confie M. Galan, membre du Conseil de Seniors.

Quartier de la gare d'Ermont Eaubonne



Le 27 avril dernier, Hugues Portelli, Maire d'Ermont, Alain Goujon, Président de la communauté d'agglomération Val-et-Forêt, François Balageas, Maire d'Eaubonne et l'aménageur Nexity étaient présents au théâtre Pierre Fresnay pour une réunion d'information concernant le quartier de la gare d'Ermont Eaubonne. Les habitants du quartier ont pu poser des questions de tous ordres. Les thèmes les plus abordés concernaient en grande partie les logements et les commerces qui seront implantés. La première phase d'aménagement débutera le mois prochain par des démolitions. Les travaux de construction devraient commencer en janvier 2010 et durer 24 mois. À l'issue de ce chantier, 360 logements seront habités, des bureaux d'activités et des commerces auront ouvert redonnant au quartier un nouveau dynamisme (cf. www.ville-ermont.fr).

Conseil des Seniors

La séance plénière du Conseil des Seniors s'est tenue le 6 avril dernier en présence de Monsieur le Maire, de Madame Gras, Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : Florence Mary, Adjointe au Maire Chargée de l'Éducation et Laure-Éliane Sevin-Allouet, Conseillère municipale déléguée Chargée des Associations. Les représentants des différentes commissions ont exposé les réalisations en cours et les futurs pro-



Noces de diamant : 60 ans de mariage à l'honneur !

Madame et Monsieur Fichten ont fêté, le 2 mai dernier, leurs noces de diamant sous le regard ému de leur famille et amis. Nos félicitations pour la réussite d'une si belle et longue union.



© Déclic photos

Vos libertés, votre sécurité, parlons-en ensemble !

Le 4 mai dernier a eu lieu le forum *Vos libertés, votre sécurité, parlons-en ensemble*. En présence de M. le Maire, Hugues Portelli, cette rencontre a permis de recueillir les besoins et les attentes de la population et de permettre aux services de sécurité de présenter au public et aux élus leurs missions. Une rencontre très appréciée du public.



© DR



De gauche à droite : M. Brison, inspecteur de l'académie de l'éducation nationale, M. Ballageas, maire d'Eaubonne, M. Portelli maire d'Ermont, M. Georgin Conseiller général et M. Sebaoun, vice-président du Conseil général.

Inauguration et portes ouvertes

Après presque deux ans de travaux, la nouvelle école Jean Jaurès a ouvert ses portes le 27 avril dernier. Pour cette occasion, Hugues Portelli, Maire d'Ermont, Sénateur du Val d'Oise et François Ballageas, Maire d'Eaubonne ont inauguré le 15 mai dernier cette nouvelle école.

Cette inauguration fut suivie d'une journée portes ouvertes, le 16 mai dernier, pour permettre aux parents de découvrir l'école de leurs enfants.



L'Étoile du Nord

Vous avez été nombreux, le 25 mai dernier, à participer à l'inauguration de la sculpture L'étoile du Nord d'Andréa Lomanzo, en présence de M. le Maire, Hugues Portelli et de Catherine Klein-Souchal, Adjointe au Maire Chargée du Développement durable : cette statue rend hommage aux employés et à l'ancienne usine de rechapage de roues de la SNCF située dans le quartier de la gare Ermont Eaubonne.



Exposition de photographies lors de la journée portes ouvertes.



Fête du développement durable

TOUT AU LONG DU MOIS DE MAI,
LES ERMONTOIS ONT ÉTÉ SENSIBILISÉS
AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PLUS
PARTICULIÈREMENT À LA BIODIVERSITÉ.



A l'occasion du marché horticole du 9 mai dernier - qui a également marqué le lancement du concours *Jardinons au Naturel* ! - des conseils concrets ont été prodigués par les agents de la ville pour jardiner tout en respectant la flore, la faune et la terre.



Le mercredi 13 mai, les jeunes ermontois ont participé à la fête du développement durable. Lors de cette manifestation, les enfants ont appréhendé la notion de biodiversité à travers différents jeux proposés par les accueils de loisirs de la commune, la Maison des Jeunes et de la Culture et le Club des Espérances.

Jeux, ateliers, spectacle... ont permis aux enfants des accueils de loisirs, des centres socio-culturels, du Club des Espérances et de la MJC de découvrir la biodiversité de manière ludique.



Parallèlement aux expositions présentes sur la commune (exposition à la médiathèque municipale André Malraux, photographies de Gérard Blondeau sur les arbres remarquables du Val d'Oise dans le hall de la mairie et, à la bibliothèque annexe Les Passerelles, exposition sur Tout est vivant, tout est lié), vous avez été nombreux à assister à la table-ronde sur le thème de la biodiversité en présence de Monsieur le Maire, Madame Pégorier-Lelièvre, Madame Klein-Souchal et des membres du Conseil municipal, de Pierre-Henry Gouyon, professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, à l'INA P-G et à l'École polytechnique, Florent Kolandjian, étudiant chercheur en anthropologie à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, de Gérard Blondeau, naturaliste et photographe et de Monique Laoudi, conseillère scientifique, qui a animé cette table-ronde.



Remise du Trophée national des **Éco Maires** : les jeunes du CMEJ récompensés



© DR

Le 12 mai dernier, les enfants du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ) se sont vus remettre le Trophée national des Éco Maires par l'association Les Éco Maires dans la catégorie *Démocratie Jeunesse*. Le prix a été remis par Guy Geoffroy, président de l'association Les Éco Maires et Député-Maire de Combs-la-Ville à M. le Maire Hugues Portelli, en présence de Lionel Georgin, Conseiller général et Adjoint au maire Chargé de l'Urbanisme,

de Brigitte Oehler, Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse ainsi que d'autres membres du conseil municipal. Récompensés dans un premier temps en décembre dernier à l'Assemblée nationale, cette seconde rencontre a permis aux maires des villes avoisinantes, à la presse et aux membres du CMEJ d'être présents. Ce trophée récompense les jeunes particulièrement sensibles au développement durable. Leurs principales actions durant leur mandat ont été de trouver des moyens pour permettre aux structures de la ville de trier les déchets et de préserver l'énergie et l'eau. Pour le tri des déchets, les enfants ont réalisé une campagne de sensibilisation en rappelant les écogestes à adopter au sein des écoles et des accueils de loisirs ; ils ont équipé les structures de la ville en Croq'feuilles® (récupération du papier) et en bacs de prétri pour les emballages plastiques et métalliques, pour les bouchons en plastique et pour le verre. Ils ont aussi mis en place un système d'éclairage par des lampes LED (lampes à diodes électroluminescentes) dans plusieurs écoles de la ville.

Félicitations aux jeunes ermontois.



© DR

Travaux

Les écoles : **une priorité**

Le maintien de la qualité des équipements scolaires est une priorité pour la Municipalité qui, tous les ans, y consacre un important budget. Chaque année, les mois d'été sont ainsi mis à profit par les services techniques municipaux pour effectuer différents travaux dans les écoles : peinture, entretien, toiture, chauffage... Cette année, avec la mise en place des nouveaux secteurs scolaires, d'autres travaux plus spécifiques sont prévus comme la construction de classes supplémentaires à Victor Hugo et un accueil de loisirs à Eugène Delacroix.



La Direction de l'Action Éducative regroupe les services scolaires, accueils de loisirs et restauration scolaire. En quelques chiffres, les écoles accueillent 2 800 élèves, la restauration sert environ 1 600 repas par jour et 450 enfants fréquentent les accueils de loisirs les mercredis et vacances.

La Direction de l'Action Éducative avec les Services Techniques municipaux gèrent également l'ensemble des travaux à effectuer chaque année dans les écoles. L'entretien des bâtiments des écoles représente aujourd'hui un budget très important, à savoir 1 874 500 €, soit 38,26 % du budget d'investissement de la commune sur un total de 4 898 865 €.



École Victor Hugo.

La mise aux normes : **une obligation**

La loi rend obligatoire la mise aux normes énergétiques (d'ici 2012) et « Personnes Handicapées à Mobilité Réduite » (d'ici 2015) de tout le patrimoine communal en France. En 2008, pour être en conformité avec la loi, la commune d'Ermont a demandé à une société spécialisée d'étudier l'état de l'ensemble de son patrimoine bâti (vétusté, normes énergétiques, sécurité, normes PHMR, etc.) en prenant pour la première fois en compte les critères énergétiques et PHMR. La société a remis ses conclusions à l'automne 2008. Les bâtiments communaux ont été classés en plusieurs catégories (de 1 à 4) ; 1 signifiant que le bâtiment est dans un état satisfaisant, 4 qu'il doit être réhabilité en priorité.

Afin de respecter la loi en vigueur, chaque année, la Municipalité procèdera à la mise aux normes de ses différents établissements notamment scolaires. Un budget pluriannuel est donc consacré à ces travaux importants.



École Eugène Delacroix.

Nouvelle sectorisation scolaire : les travaux prévus

Avec la mise en place de la nouvelle sectorisation scolaire (cf. carte sur le www.ville-ermont.fr), et dans le but d'accueillir les enfants dans d'excellentes conditions, cette année des travaux spécifiques sont prévus dans certaines écoles.

École Victor Hugo

Parmi ces travaux, ceux de l'extension de l'école Victor Hugo maternelle. A la rentrée, ce bâtiment supplémentaire sera composé de deux salles de classes, d'un dortoir et de sanitaires pour enfants âgés de 3 à 5 ans. Cette école sera ainsi composée de 10 classes et de 4 dortoirs. Le coût de cette opération est estimé à 546 000 € TTC, pour une surface de 300 m².

École Eugène Delacroix

De même, l'école maternelle Eugène Delacroix sera rénovée en 2010. Au terme de ces travaux, l'école disposera de huit classes et de trois dortoirs afin de recevoir dans les meilleures conditions les enfants qui fréquentent cette école.

Un accueil de loisirs à Eugène Delacroix

Les nouveaux secteurs scolaires et donc le changement des effectifs dans les écoles ont une incidence sur ceux des accueils de loisirs. Pour continuer d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions, la Municipalité a fait le choix de construire un nouvel accueil de loisirs à Eugène Delacroix.

Dès la rentrée prochaine, les enfants pourront découvrir ce nouvel accueil. Pouvant accueillir une centaine d'enfants, il comprendra principalement cinq salles d'activités.

L'accueil de loisirs offre aux enfants scolarisés des loisirs de proximité. Soumis à la législation en vigueur

concernant l'accueil et à l'encadrement des mineurs, un accueil de loisirs est sous tutelle du ministère de la Jeunesse et des Sports.

L'action des accueils de loisirs s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont l'école et la famille. À ce titre, chaque directeur rédige avec son équipe un projet pédagogique dans lequel il décline ses objectifs, issus de l'éducation populaire. Le nouvel accueil de loisirs qui sera construit cet été à Eugène Delacroix répondra donc à ces exigences.

Des travaux dans les écoles pour faire des économies d'énergie

Entamés depuis plusieurs années maintenant, les travaux effectués en vue de réaliser des économies d'énergies dans les écoles se poursuivent notamment au groupe scolaire Maurice Ravel. En 2008, l'école élémentaire Maurice Ravel avait bénéficié de l'isolation de ses murs par l'extérieur, d'un changement des fenêtres et de l'amélioration du chauffage, avec la pose de nouveaux radiateurs.

Cette année, ces travaux se poursuivront dans cette école et le restaurant scolaire.

Afin de terminer la campagne de rénovation des fenêtres bois dans les groupes scolaires et d'effectuer, grâce à ces travaux, des économies d'énergie, la ville a décidé pour cette année de changer les fenêtres bois des écoles primaires Victor Hugo n°2 et Eugène Delacroix (côté pelouse). Si les crédits le permettent, ces travaux seront également réalisés à l'espace seniors Anatole France.



Rappel

La commune a la charge des écoles publiques. Elle est propriétaire des locaux et en assure la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement, à l'exception des droits dus en contrepartie de la reproduction par reprographie à usage pédagogique d'œuvres protégées.

Code de l'éducation - Article L212-4 - Modifié par Loi 2004-809 2004-08-13 art. 121 IX JORF 17 août 2004 en vigueur le 1^{er} janvier 2005.

Des logements en accession sociale à la propriété

Le terrain municipal sur lequel se situe actuellement le groupe scolaire Louis Pergaud (12 000 m²) restera municipal ; il sera vendu à l'Office Public de l'Habitat. La Municipalité a souhaité que la somme issue de cette vente (soit environ 4,5 millions d'euros) soit réinvestie dans les travaux à effectuer dans les écoles de la commune.

Par ailleurs, à la place de l'école, il est envisagé de construire des logements en accession sociale à la propriété.

Les **autres travaux** estivaux

Travaux de rénovation des sanitaires de la médiathèque municipale André Malraux en juillet

Après la rénovation de la médiathèque municipale André Malraux voici deux ans, il est nécessaire, afin de respecter la législation en vigueur concernant l'accès des locaux aux handicapés, de mettre aux normes les sanitaires intérieurs réservés aux utilisateurs de cette structure. Ces travaux seront réalisés au mois de juillet 2009. Le coût de ces travaux s'élève à 60 000 € TTC.

Travaux de couverture

Dans le cadre des travaux d'entretien de nos bâtiments, il est nécessaire de prévoir des rénovations de toitures vétustes. Cette année, il est donc nécessaire de changer les tuiles d'une partie des locaux de la Maison des Associations et de changer les toitures en shingle de l'accueil de loisirs Paul Langevin par une toiture en poly-tuile. Ce produit permet de garder l'ancienne toiture et d'effectuer une surtoiture avec des tuiles spéciales en acier.



Choix budgétaires de la Municipalité

Les moyens financiers de la commune étant limités, la Municipalité doit chaque année effectuer des choix entre les projets. Ces choix s'effectuent notamment lors de l'élaboration du budget de la commune entre juin et octobre de chaque année, le budget étant voté en décembre.

Pour cette année et celles à venir, l'accent est mis sur les travaux dans les écoles.

Il est en effet primordial que les jeunes ermontois puissent être accueillis dans des locaux de qualité. C'est dans cet objectif que le nouveau groupe scolaire Jean Jaurès a été construit.



La nouvelle école Jean Jaurès.

Les écoles **élémentaires** et **maternelles**

• **Alphonse Daudet élémentaire**
3 rue des Templiers - 01 34 15 40 85

• **Alphonse Daudet maternelle**
3 rue des Templiers - 01 34 15 37 54

• **Anatole France maternelle**
2 rue Anatole France - 01 34 14 18 71

• **Eugène Delacroix élémentaire**
40 rue du Stand - 01 34 13 41 72

• **Eugène Delacroix maternelle**
40 rue du Stand - 01 34 15 45 20

• **Jean Jaurès primaire**
117 rue du Général de Gaulle
01 34 44 22 23

• **Louis Pasteur élémentaire**
1 rue du Général Lhéritier
01 34 15 74 99
www.ec-pasteur-ermont.ac-versailles.fr/
Blog : www.ec-pasteur-ermont.ac-versailles.fr/blog/

• **Louis Pasteur maternelle**
www.ac-versailles.fr/etabliss/ec-pasteur-ermont/
1 rue du Général Lhéritier
01 34 15 83 10

• **Maurice Ravel élémentaire**
6 rue Paul Langevin - 01 34 14 66 77

• **Maurice Ravel maternelle**
17 rue Michelet - 01 34 15 84 50
www.ec-mat-ravel-ermont.ac-versailles.fr

• **Victor Hugo élémentaire 1**
1 rue de l'Est - 01 34 15 04 52

• **Victor Hugo élémentaire 2**
2, rue Edouard Branly - 01 34 14 72 89

• **Victor Hugo maternelle**
1 rue de l'Est - 01 34 15 12 59

• **Victor Hugo RASED** (Réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté)
1 rue de l'Est - 01 34 15 12 47



Le terrain de football du complexe sportif Auguste Renoir va faire peau neuve pour laisser place à la nouvelle génération de terrain en synthétique.

ÉQUIPEMENT

Un terrain “nouvelle génération”

LE FOOTBALL EST TRÈS POPULAIRE À ERMONT. LA MUNICIPALITÉ A DÉCIDÉ DE CHANGER, CET ÉTÉ, LE REVÊTEMENT DU TERRAIN DE FOOTBALL AU COMPLEXE SPORTIF AUGUSTE RENOIR À LA FAVEUR D'UN TERRAIN SYNTHÉTIQUE « NOUVELLE GÉNÉRATION ». LE BUT DE CE CHANGEMENT EST OFFRIR AUX JOUEURS LES MEILLEURES CONDITIONS POUR LA PRATIQUE DE CE SPORT.

Le complexe sportif Auguste Renoir se compose d'un terrain d'honneur réservé aux matches « officiels » et d'un terrain d'entraînement annexe. Le premier, très demandé par les clubs pour l'organisation des compétitions, est en bon état. Le second, également très sollicité, est quant à lui, usé, bosselé et vite impraticable en raison de sa forte fréquentation et des intempéries.

État des lieux

Les conditions de sécurité souhaitées par la Municipalité ne permettent pas actuellement une pratique compétitive sur ce terrain annexe, ni même d'entraînement satisfaisant.

Ce terrain est très demandé par les clubs de foot ermontois féminins et masculins (COSMO et ASE), l'école de foot, les clubs d'entreprises, les associations sportives scolaires des collèges, etc. Il est donc important d'apporter les meilleures conditions de pratique pour tous ces sportifs. Par ailleurs la construction d'un terrain synthétique permet d'envisager une ouverture « tout public », hors créneaux occupés par les scolaires et les clubs.

Le besoin de jouer sur un véritable terrain de plein air de proximité est réel, aussi la construction de ce nouveau terrain synthétique est très attendue.

La construction d'un terrain de football synthétique contribue au développement du complexe sportif Auguste Renoir.



© stef - Fotolia.com

Avantages d'un terrain synthétique

Sécurité, rapidité du jeu, accessibilité, facilité sont autant d'avantages qu'offre un terrain synthétique. Mais le principal avantage de ce type de terrain est son utilisation permanente, tout au long de l'année, supportant les intempéries de notre région. Le gazon synthétique permet ainsi une utilisation intensive non limitative quelle que soit la saison. Et petit plus, sa composition évite les brûlures lors des chutes ; la pratique est donc moins dangereuse, ce qui donne lieu ainsi à un jeu aussi rapide que sur un terrain classique. Par ailleurs, le synthétique permet de réaliser des économies d'eau, puisqu'il ne demande pas d'entretien particulier. Enfin, ce type de terrain permet à la commune de disposer d'un terrain performant en totale conformité avec les normes fédérales.

Direction de la Jeunesse et des Sports

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**
37 bis rue Maurice Berteaux
95120 Ermont
01 34 44 10 30

Des champions à Ermont

Le Volley-ball Club d'Ermont (VBCE) peut être fier de ses joueurs qui ont remporté de bons titres lors des tournois des sélections régionales de France et des Dom-Tom où les meilleurs joueurs se sont confrontés. En effet, lors de la sélection régionale minime Ile-de-France du mois d'avril dernier, Christine Ngeleka est devenue championne de France et a été élue troisième meilleure contreuse du tournoi et sélectionnée en pole France. Chez les garçons, c'est Loïc Alphonse qui est troisième pour les minimes garçons et sélectionné en pole Espoir. Bravo à tous les deux.



Christine Ngeleka.



Loïc Alphonse.

Volley-ball Club d'Ermont (VBCE)
01 39 60 47 22

La ville d'Ermont compte plusieurs associations de locataires.



DROITS

Les associations de locataires

DÉFENDRE LES DROITS DES LOCATAIRES, RÉPONDRE AUX QUESTIONS LIÉES AU LOGEMENT, TELLES SONT LES MISSIONS DES ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES.

De nombreuses associations de locataires sont affiliées à des confédérations nationales qui leur permettent de bénéficier d'une expertise technique, juridique et financière.

Dans notre commune, la majorité des bailleurs sociaux a son association de locataires.

Leurs missions

Les associations de locataires sont régies suivant les dispositions de la loi de 1901. Elles ont pour mission de défendre collectivement ou individuellement les intérêts des locataires sur toutes les questions concernant les problèmes de l'habitat, de l'urbanisme et du cadre de vie.

De nombreuses associations de locataires sont affiliées à des confédérations nationales qui leur permettent de bénéficier d'une expertise technique, juridique et financière.

Procédures

Les associations de locataires se réunissent lors du conseil de concertation locative une fois par an avec le bailleur. Elles sont composées de représentants et de membres de l'association. Lors de ces réunions, toutes les questions concernant les problèmes d'habitat, de l'environnement et de l'urbanisme sont évoquées. Par la suite, le bailleur rédige un compte-rendu où il répond, dans la mesure du possible, aux attentes des locataires mentionnés à la dernière assemblée.

fonction est de contrôler les loyers, les charges et les prestations, vérifier l'état des immeubles et des parties communes, de proposer des travaux d'entretien et de rénovation, de participer aux animations de quartier et au conseil de quartier. Le souhait de l'association est d'organiser des réunions plus fréquemment avec le bailleur afin de répondre aux multiples attentes des locataires.

Point de vue de M. Jacquet, président de l'association des locataires Degas-Modigliani.

J'occupe la place de président de l'association depuis sa création, c'est-à-dire depuis 25 ans. En plus de défendre les intérêts des locataires, nous essayons de créer des liens entre les personnes. Je pense que c'est le secret pour que toute association devienne pérenne. Il y a quelques années, avec l'aide des enfants et des parents du quartier, nous avons confectionné des décors pour les fêtes de fin d'année pour décorer les halls et les cages d'escalier. À la fin du mois de mai nous participons à la fête des voisins. Nous nous sommes beaucoup investis pendant des années dans la fête du quartier des Chênes en tant qu'organisateurs et nous avons également présenté un spectacle de danse et une représentation de théâtre. Faire vivre l'association de cette façon nous permet de mieux se connaître et de défendre les intérêts des locataires dans une ambiance conviviale.

Point de vue de M. Macé, président de l'association des locataires Les Chênes - Icade.

En collaboration avec l'équipe de l'association, ma

Suite page 24

Bonnes affaires, bonne action !

Comment faire de bonnes affaires tout en faisant une bonne action ? La Croix-Rouge d'Ermont-Délégation des « Quatre Gares », vous propose une vente à petits prix de vêtements pour toutes saisons, samedi 6 juin de 10 h à 17 h au 121 rue de Saint-Gratien à Ermont. Il y en aura pour tous : adultes, enfants et bébés. Cette journée, qui est ouverte à tous, est l'occasion de participer à la lutte de la Croix-Rouge contre les précarités. Venez nombreux pour profiter des occasions du moment !

Croix-Rouge - Délégation des « Quatre Gares »
121 rue de Saint-Gratien
95120 Ermont
01 34 14 59 75

Danse



En novembre 2008, l'association Danse en Chemin vous a présenté son spectacle *Désir d'infini* où grâce et subtilité étaient au programme. Après plusieurs représentations, une nouvelle version vous est offerte jeudi 18 juin à 20h30 au théâtre de l'Aventure.

"*Désir d'infini* est un spectacle sur le sens possible de l'existence. Les corps sont tour à tour

confrontés à une réalité où les égoïsmes humains laissent place à une poétique de l'Être.

La musique, souvent envoûtante, emporte les danseurs vers des relations pleines de contacts, d'amour, d'écoute et de spontanéité déroutante. Ce spectacle est un voyage insolite interprété par neuf danseurs talentueux".

Spectacle de danse *Désir d'infini*

Jeudi 18 juin à 20h30

Théâtre de l'Aventure

Tarif : 8 €

Tarif de groupe (à partir de 5 personnes) : 5 €

Réservation par courrier :

Danse en Chemin - 6 place des Marchands Laboureur - 95120 Ermont

01 34 15 60 58 (répondeur)

danseenchemin@yahoo.fr

Anne de Montmorency, Seigneur d'Écouen



Dans le cadre prestigieux du château d'Écouen, musée national de la Renaissance, professionnels et bénévoles de l'association Autour de Leonardo vous invitent à découvrir l'univers de la Renaissance sur les terres du Connétable Anne de Montmorency. Sur les chemins du colporteur, vous voyagez de scène en scène à travers le parc du château à la rencontre de la France de François 1^{er} et d'Henri II. Au détour du chemin, gueux, moines, manants et villageois, nobles et personnages illustres tels que Léonard de Vinci, François 1^{er}, Henri II, Catherine de Médicis et Diane de Poitiers, vous conteront une page de l'Histoire de France.

Venez à la découverte du monde fabuleux de la Renaissance, les vendredis et samedis de juin de 19 h à minuit.

Association intercommunale Autour de Leonardo

75 rue de la Barre
95170 Deuil-la-Barre

0 953 835 008

info@autourdeleonardo.org

www.autourdeleonardo.org

Réservations au 0 892 390 209

Vous êtes une association ermontoise et vous souhaitez vous faire connaître ! Rien de plus simple. Il vous suffit d'envoyer à la Direction de la Communication, de la Documentation et des Archives (100 rue Louis Savoie - BP 40083 - 95120 Ermont), toutes informations relatives à votre association (actions annuelles ou ponctuelles). À vos plumes !

ACTUALITÉS

Un mois de découverte

Présentation de saison

Le samedi 27 juin, Ermont-sur-Scène lève le voile sur la prochaine saison. Au programme de cette matinée suivie d'un apéritif : surprises, découvertes et échanges chaleureux.

Présentation de saison d'Ermont-sur-Scènes 2009-2010

Samedi 27 juin à 11 h
Théâtre Pierre Fresnay
Gratuit. Sur réservation.

Ermont-sur-Scènes

3 rue Saint-Flaive Prolongée
95120 Ermont
01 34 44 03 80
ermont-sur-scenes@ville-ermont.fr

Le banquet annuel des centres socio-culturels

Cette année, ce traditionnel banquet est organisé en partenariat avec la C^{ie} Les fous à réactions [associés], Ermont-sur-Scènes et la Direction de l'Action Culturelle. Le banquet annuel des centres socio-culturels sera ponctué de surprises dansées, musicales et théâtrales ayant pour thème le mythe d'Ulysse. Elles seront préparées par le public lui-même dans des ateliers de tous les âges encadrés par les comédiens de la compagnie. C'est l'ultime étape du travail à Ermont de la compagnie Les fous à réactions [associés] autour du mythe d'Ulysse, à travers l'*Odyssée* d'Homère et des textes de Jean-Pierre Vernant.



« Comme Ulysse en route pour le retour, nous allons faire ce voyage entre nos différences et nos ressemblances, nous allons faire ce voyage parsemé d'histoires, traversé de rencontres et de cultures. Nous allons vivre cette soirée comme une odyssée, à la recherche de notre identité mélangée, à la rencontre de cet autre multiple, différent mais qui contribue à être ce que nous sommes. » - Vincent Dhélin, directeur artistique de la compagnie Les fous à réaction [associés].

Vendredi 19 juin à 19 h

Espace Yvonne Printemps du théâtre
Pierre Fresnay
Renseignements au 01 34 14 32 65.

Spectacles de l'école de théâtre, suite et fin

Ateliers 4/6 ans, dimanche 7 juin à 14 h 30 au théâtre de l'Aventure.

- *Greg fait son cirque* de Sabine Assouline, atelier encadré par Françoise Meunier.
- *Rencontre dans la forêt* de Sabine Assouline, atelier encadré par Françoise Meunier.

Ateliers des 7/9 ans, dimanche 7 juin à 16 h au théâtre de l'Aventure.

- *Le monde, point à la ligne* de Philippe Dorin, atelier encadré par Sophie Alonso.
- *Le dragon vert*, conte et pièce de Gérard Moncomble et Michel Piquemal, atelier

encadré par Françoise Meunier.

- *Quel cirque*, création collective de l'atelier encadré par Sophie Alonso.

Ateliers des 10/12 ans, dimanche 14 juin à 14 h 30 au théâtre de l'Aventure.

- *Petites histoires* de Guy Foissy, atelier encadré par Géraud Andrieux.
- *Nûn, le rire de la baleine* de Christine Blondel, atelier encadré par Stéphanie Schwartzbrod.
- *Contagieux* de Börge Lindström, atelier encadré par Sophie Alonso.

Ateliers des 13/16 ans, samedi 13 juin à 20 h 30 au théâtre de l'Aventure.

- *Peer Gynt* d'Ibsen, atelier encadré par Yaël Bacry.
- *Celui qui dit oui, celui qui dit non* de Brecht, atelier encadré par William Mingau.

Ateliers des 16/20 ans, vendredi 5 juin à 20 h 30 au théâtre de l'Aventure.

- *La Mouette* de Tchekhov, atelier encadré par Stéphanie Schwartzbrod.
- *Roberto Zucco* de Koltès, atelier encadré par Géraud Andrieux.

École de théâtre

1 rue Gambetta
95120 Ermont
francoise.meunier@ville-ermont.fr

Horaires des réservations

(au théâtre Pierre Fresnay)
Mardi et jeudi : 15 h 30 – 18 h 30.
Mercredi : 10 h – 12 h et 14 h 30 – 17 h.
Vendredi : 15 h 30 – 19 h.

Théâtre Pierre Fresnay

3 rue Saint-Flaive Prolongée

Théâtre de l'Aventure

1 rue Gambetta
01 34 44 03 80



L'atelier Pièce montée est reporté aux samedi 27 juin à 20 h 30 et dimanche 28 juin à 15 h au théâtre de l'Aventure.



Bibliothèques de rue

Depuis deux ans, en juillet et août, la médiathèque municipale André Malraux et la bibliothèque annexe Les Passerelles organisent des bibliothèques de rue. Ainsi, ce sont les livres qui viennent à vous !

- Dans le quartier des Chênes, place de la Grande Tour, de 14 h à 17 h, mardis 7, 21 et 28 juillet, mardis 4, 11, 18 et 25 août.
- Dans le quartier des Carreaux, place Marcel Pagnol, de 14 h à 17 h, vendredis 3, 10, 17, 24 et 31 juillet, vendredis 7, 14, 21 et 28 août.

Fermeture de la médiathèque municipale André Malraux

La médiathèque municipale André Malraux doit fermer ses portes du 30 juin au 1^{er} août inclus pour travaux. Pendant cette période de travaux, la bibliothèque annexe Les Passerelles restera ouverte aux horaires d'été. Attention ! Fermeture samedi 15 août.

Exceptionnellement, durant la fermeture du mois de juillet, les usagers auront la possibilité de rendre à la bibliothèque annexe Les Passerelles, les documents ayant été empruntés à la médiathèque municipale André Malraux. Le nombre d'emprunts pourra être doublé à partir du 15 juin.

Horaires d'été

Médiathèque municipale André Malraux

Du 4 au 29 août inclus

Mardi 15 h - 18 h

Mercredi 10 h - 13 h

Jeudi 16 h - 19 h 45

Samedi 10 h - 13 h

Bibliothèque annexe Les Passerelles

Du 1^{er} juillet au 29 août inclus

Mercredi 14 h - 18 h

Samedi 14 h - 17 h

Cabaret littéraire

Spectacle de lecture à voix haute le samedi 13 juin à 19 h autour de l'œuvre de Jean-Marie Gustave Le Clézio, Prix Nobel de littérature 2008

En collaboration avec Cible 95 (Association inter-bibliothèques pour la lecture et son expansion en Val d'Oise), la Médiathèque municipale André Malraux propose ce cabaret littéraire avec Olivier David et Laurent Lederer de la C^{ie} Fond de Scène.

Les comédiens s'attacheront, au fil du cabaret, à rappeler quelques grandes lignes de la vie de J.M.G. Le Clézio et à

faire entendre les obsessions qui jalonnent son œuvre.

Les choix littéraires mêleront les premières et dernières œuvres de l'auteur et un faux entracte sera l'occasion de faire participer le public à la lecture d'extraits particulièrement truculents.

Cabaret littéraire autour de Le Clézio

Samedi 13 juin à 19 h

Gratuit sur réservation au 01 34 44 19 99.

Médiathèque municipale André Malraux

9 rue de la République

95120 Ermont

01 34 44 19 99

mediatheque@ville-ermont.fr



École de théâtre

1 rue Gambetta

95120 Ermont

francoise.meunier@ville-ermont.fr

Bibliothèque annexe Les Passerelles

Mail Auguste Rodin

95120 Ermont

01 34 14 97 32

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégrier-Lelièvre**



Du nouveau au conservatoire



Le conservatoire municipal Jacques Juteau met en place deux nouveautés en cette fin de saison. La première concerne les préinscriptions des anciens élèves. En effet, les anciens élèves recevront par courrier ou par mail leur bulletin de réinscription. Après l'avoir complété, ils n'auront alors qu'à le renvoyer par les mêmes moyens. Autre nouveauté : la mise en place du paiement par prélèvement automatique. Fini les chèques et la « pape-rasse » ! Lors de l'inscription, l'élève s'acquitte juste des frais d'inscription de 17 €. Ensuite, neuf prélèvements seront effectués d'octobre à juin, permettant ainsi de lisser la dépense sur toute l'année.

Conservatoire municipal Jacques Juteau
44 rue de Stalingrad
95120 Ermont
01 34 15 51 14
conservatoire@ville-ermont.fr

CINÉMA

Plein tarif : 5,10 €

Tarif réduit : titulaires de la carte Ermont-sur-Scènes, étudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes : **3,90 €**

Ciné-jeunesse : 2,60 €

Tarif pour les courts métrages (moins d'1 h) :
2,20 €

Frost/Nixon en V.O.



© Studio Canal

Drame de Ron Howard
Avec Frank Langella,
Michael Sheen,
Sam Rockwell...
Durée : 2 h

En 1977, l'interview télévisée de l'ancien président Richard Nixon menée par David Frost a battu le record d'audience de toute l'histoire du petit écran américain pour un magazine d'actualités. Plus de 45 millions de personnes ont assisté à un fascinant affrontement verbal au fil de quatre soirées. Un duel entre deux hommes ayant tout à prouver, et dont un seul pouvait sortir vainqueur.

Mercredi 3 juin à 18 h et 20 h 45

Coco avant Chanel



© Warner Bros. France

Comédie dramatique
d'Anne Fontaine
Avec Audrey Tautou,
Benoît Poelvoorde,
Alessandro Nivola...
Durée : 1 h 50

Une petite fille du centre de la France, placée dans un orphelinat avec sa sœur, et qui attend en vain tous les dimanches que son père vienne les chercher.

Une chanteuse de beuglant à la voix trop faible, qui affronte un public de soldats éméchés. Une rebelle que les conventions de l'époque empêchent de respirer et qui s'habille avec les chemises de ses amants. C'est l'histoire de Coco Chanel qui incarne la femme moderne avant de l'inventer.

Mercredi 10 juin à 18 h et 20 h 45

Dans la brume électrique en V.O.



© TF1 Distribution

Film policier de Bertrand Tavernier
Avec Tommy Lee Jones,
John Goodman, Peter
Sarsgaard...
Durée : 1 h 57

New Iberia, Louisiane. Le détective Dave Robicheaux est sur les traces d'un tueur en série qui s'attaque à de très jeunes femmes. De retour chez lui après une investigation sur la scène d'un nouveau crime infâme, Dave fait la rencontre d'Elrod Sykes. La grande star hollywoodienne est venue en Louisiane tourner un film. Mais à mesure que Dave se rapproche du meurtrier, le meurtrier se rapproche de la famille de Dave...

Mercredi 17 juin à 18 h et 20 h 45

Sœur Sourire



© Sony Pictures Releasing France

Biopic de Stijn Coninx
Avec Cécile de France,
Sandrine Blancke, Jan
Decleir...
Durée : 2 h

Jeannine Deckers, alias Sœur Sourire, est devenue un mythe international avec ses deux millions d'albums vendus en 1963 et cette chanson Dominique, qui a plané au-dessus des Beatles ou d'Elvis Presley dans les hit-parades du monde entier. Mais qui était réellement Sœur Sourire ? Le récit bouleversant d'une femme touchante, pleine de doutes et d'enthousiasme, en quête de l'amour...

Mercredi 24 juin à 18 h et 20 h 45

CINÉ - JEUNESSE

Ponyo sur la falaise



© Walt Disney Studios Motion Pictures France

Film d'animation de
Hayao Miyazaki
Pour les enfants dès
6 ans
Durée : 1 h 41

Le petit Sosuke, cinq ans, habite un village construit au sommet d'une falaise qui surplombe la Mer Intérieure. Un beau matin, alors qu'il joue sur la plage en contrebass, il découvre une petite fille poisson rouge nommée Ponyo, piégée dans un pot de confiture. Sosuke la sauve, et décide de la garder avec lui dans un seau.

Mercredi 10 juin à 14 h 30

Fête du cinéma, les 28, 29 et 30 juin

Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ), élu par les jeunes habitants de la commune, vous propose sa sélection de films à l'occasion de la Fête du cinéma.

En partenariat avec la Direction de la Jeunesse et des Sports et la Direction de l'Action Culturelle, plusieurs élus du CMEJ, passionnés de cinéma, ont bénéficié d'un stage, mené par des professionnels cet hiver, autour de l'histoire du cinéma, la fabrication des films et leur analyse. Ils ont ainsi appris à rédiger des critiques et se lancent ce mois-ci pour la première fois dans la programmation !

La Municipalité et le cinéma Pierre Fresnay leur laisse toile blanche !

Un pass est offert pour l'achat de votre première place. Ce pass vous permet de voir ensuite autant de films que vous le souhaitez pour 3 € chacun dans toutes les salles participant à l'opération.

> La première étoile

Comédie de Lucien Jean-Baptiste
Avec Lucien Jean-Baptiste, Anne Consigny,
Firmine Richard...
Durée : 1 h 30

Jean-Gabriel, marié et père de trois enfants, vit de petits boulots et passe son temps au bar PMU du coin. Un jour, pour faire plaisir à sa fille, il promet un peu vite à toute la famille de les emmener en vacances au ski. Seul problème : cette fois-ci, s'il ne tient pas sa promesse, sa femme le quitte. Il va devoir faire preuve d'imagination sans limite pour parvenir...

Dimanche 28 juin à 18 h
Mardi 30 juin à 20 h 45



> Fast and Furious 4

Film d'action de Justin Lin
Avec Vin Diesel, Paul Walker, Jordana Brewster...
Durée : 1 h 40

Un meurtre oblige Don Toretto, un ancien taulard en cavale, et l'agent Brian O'Conner à revenir à L.A. où leur querelle se rallume. Mais confrontés à un ennemi commun, ils sont contraints de former une alliance incertaine s'ils espèrent parvenir à déjouer ses plans.

Dimanche 28 juin à 20 h 45
Lundi 29 juin à 18 h



> Predictions

Thriller d'Alex Proyas
Avec Nicolas Cage, Rose Byrne, Chandler Canterbury...
Durée : 2 h

Pour fêter l'anniversaire d'une école, une cérémonie est organisée au cours de laquelle une capsule temporelle contenant des messages écrits par des enfants 50 ans auparavant est déterrée et ouverte. En essayant de décrypter les messages, c'est une course contre la montre qui commence.

Lundi 29 juin à 20 h 45
Mardi 30 juin à 18 h



Services d'urgence

Pompiers 18

Médecins

• SAMU : 15

• SUM Ermont (médecins de garde) :

01 30 30 07 15

• SOS Médecins du Val d'Oise : **01 30 40 12 12**

Vétérinaires

nuits, dimanches et jours fériés

Syndicat des Vétérinaires : **08 92 68 99 33**

Centre antipoison

01 40 05 48 48

Pharmacies de garde



Des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Pour connaître les coordonnées des pharmacies de garde, contactez le commissariat de police : **01 30 72 66 66**.

Quand venir en mairie ?

100 rue Louis Savoie

BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

Tél : 01 30 72 38 38 - Fax : 01 34 15 29 92

mairie@ville-ermont.fr

Du lundi au mercredi : 9 h-12 h & 14 h-17 h 30

Jeudi et samedi : 9 h-12 h

Vendredi : 9 h-12 h & 14 h-16 h 30

Permanences de vos élus

Le Maire reçoit en mairie tous les samedis de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

Adjoints au Maire : sur rendez-vous en mairie.

Conseiller général du canton d'Ermont : Lionel

Georgin - Permanence en mairie bâtiment B sur

rendez-vous au **01 30 72 38 53**.

lionel.georgin@ville-ermont.fr

Député : Claude Bodin - Permanence en mairie

bâtiment A, le **vendredi 19 juin de 17 h 30 à 18 h**.

Uniquement sur rendez-vous en juillet. Reprise des permanences le vendredi 18 septembre de 17 h 30 à 18 h.

Forces de l'ordre

Hôtel de Police

Rue Saint-Flaive Prolongée

BP 82 - 95123 Ermont Cedex - **01 30 72 66 66**

Ouverture du commissariat et dépôt de plainte
24 h/24

Police municipale intercommunale

Administratif

76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix

Tél. : 01 30 27 24 37 - Fax : 01 39 59 41 35

Du lundi au vendredi (9 h - 12 h et 14 h - 17 h)

Brigade de soirée

Du lundi au samedi (16 h - 24 h)

Tél. : 06 20 79 84 93 ou 06 18 03 91 35

Poste d'Ermont

7 rue de la Réunion 95120 Ermont

Tél. : 01 30 72 94 60 ou 06 19 40 52 37

Fax : 01 30 72 56 93

Lundi : 8 h - 12 h et 14 h - 18 h 30

Mardi : 8 h - 23 h

Mercredi : 8 h - 19 h 15

Jeudi : 8 h - 19 h 15

Vendredi : 8 h - 19 h 15

Samedi : 8 h - 13 h et 14 h - 18 h 30

Collecte des objets encombrants

Les jours de ramassage des objets encombrants diffèrent selon votre secteur d'habitation.

Secteur A les mardis 9 juin, 7 juillet, 11 août et 8 septembre 2009

Secteur B les mercredis 10 juin, 8 juillet, 12 août et 9 septembre 2009

Secteur C les jeudis 11 juin, 16 juillet, 13 août et 10 septembre 2009

Secteur D les vendredis 12 juin, 17 juillet, 14 août et 11 septembre 2009

Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h.

Merci de ne les déposer sur les

trottoirs qu'aux jours et heures prévus.

Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur les sites

www.ville-ermont.fr et

www.syndicat-emmaude.com.



Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Eco-site du Plessis-Bouchard

Syndicat Émeraude - Eco-site

12 rue Marcel Dassault

Parc d'activité des Colonnes

95130 Le Plessis-Bouchard

01 34 11 92 92

Heures d'ouvertures jusqu'au 30 septembre 2009.

Tous les jours de 10 h à 20 h, sauf les mardis et jeudis de 14 h à 20 h.

www.syndicat-emmaude.com

contact@syndicat-emmaude.com

Permanences à la Maison de la Justice et du Droit de la Vallée de Montmorency



60 rue de Stalingrad - Ermont.

Tél. : 01 34 44 03 90

Fax : 01 34 44 03 99

Horaires d'ouverture :

9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h

du lundi au vendredi

Toutes les permanences sont sur rendez-vous.

Avocats du Barreau de Pontoise :

les mardis de 10 h à 12 h

et les mercredis de 17 h à 19 h.

Juriste pour le Droit et l'Aide aux Victimes :

les mardis de 14 h à 17 h et jeudis de 9 h à 12 h 30.

Psychologue d'aide aux victimes (CIDAV) :

les mardis de 14 h à 17 h.

Notaire :

le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14 h à 17 h.

Délégué du médiateur de la République :

les vendredis de 9 h à 12 h (litiges entre particuliers et administration).

Psychologue :

les mercredis de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h et les vendredis de 9 h à 12 h 30.

Conciliateur de justice :

un mardi sur deux de 14 h à 17 h.

Médiatrice relations familiales :

les mercredis et jeudis de 9 h à 12 h.

Bienvenue à

Caroline LELOUP

Ostéopathe

Clinique Claude Bernard

9 rue Louis Armand

95120 Ermont

01 30 72 35 99/06 21 30 26 62

AU FIL DES JOURS

La rubrique Ermont au fil des jours recense la liste des nouveau-nés ermontois*, des jeunes mariés et des personnes décédées.

Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

*Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.

Naissances

Décembre 2008

Le 4 : Nicolas Beix.
Le 12 : Mathias Cissoko.
Le 17 : Kaéna Bilard.
Le 26 : Ines Abila ; Elsa Tracol.

Janvier 2009

Le 1^{er} : Yolauphaye Mamadou.
Le 2 : Nada Benyoub.
Le 5 : Alice Bernal - - Devin.
Le 7 : Rafael Matos.

Le 8 : Andréa Bertin ; Cécile Nguyen ; François Toulotte.

Le 10 : Clément Mohamad - - Carlier.

Le 11 : Océane Merlier.

Le 14 : Esteban Cardoso - - Allain.

Le 19 : Tom Grundy ; Mona Zerzeri.

Le 26 : Manon Audelan ; Quentin Audelan.

Mars

Le 14 : Lucas Lanza - - Lantuas.

Le 29 : Maëlys Ruppé.

Avril

Le 4 : Maryam Mahmoudi.

Le 11 : Raphaël Lejeune - - Adorni.

Décès

Novembre 2008

Le 24 : Denise Auriau, épouse Vuillaume (76 ans).

Décembre 2008

Le 9 : Ginette Dubois, épouse Kupiec (79 ans) ; Roland Prosper (58 ans).

Le 12 : Paulette Bernard (82 ans).

Le 14 : Denise Procida, veuve Dubar (76 ans).

Le 17 : José Mendes Sampaio (66 ans).

Le 18 : Jacqueline Lemarchand, veuve Lesegno (87 ans).

Janvier 2009

Le 3 : Alfred d'Agostino (84 ans) ; Marie Tronel, épouse Pezzotti (88 ans).

Le 4 : Raymonde Tirmand, née Beaugrand (82 ans).

Le 7 : Colette Picot, veuve Billon (90 ans).

Le 12 : Marie Cougnard, veuve Bouffort (84 ans).

Le 19 : Ezio Bellini (83 ans) ; Jean-Louis Berrué (80 ans).

Le 22 : Jacques Serpaut (91 ans).

Le 23 : Georges Pottier (81 ans).

Mars

Le 27 : Gisèle Pinteaux, veuve Pfister (89 ans).

Le 30 : Blanche Husson, épouse Gierl (82 ans).

Le 31 : René Cousinard (91 ans).

Avril

Le 20 : Boussad Gueriane (55 ans).

LA TRIBUNE de l'opposition

Le logement social otage des opérations spéculatives d'ICADE

ICADE, groupe immobilier largement détenu par la Caisse des Dépôts et Consignations (groupe public détenu par l'Etat) a décidé de vendre son patrimoine de logements sociaux. En Ile-de-France, ce sont 35000 logements qui sont concernés dont plusieurs centaines à Ermont (essentiellement dans le quartier des Chênes).

Des négociations ont été entamées entre un consortium de bailleurs et ICADE pour acquérir les logements sociaux. Problème : ICADE fait monter les enchères. Non content de n'avoir réalisé que des investissements minimalistes dans son patrimoine, le bailleur tient en plus à réaliser une opération juteuse sur le dos du logement social, donc à la fois du contribuable et du locataire. Cette attitude est indigne voire scandaleuse. Elle tient à considérer les logements sociaux comme des biens ordinaires, ce qui n'est pas le cas. ICADE ne respecte ni les locataires, ni les villes sur lesquelles le groupe est implanté.

Les élus du Conseil Général du Val d'Oise ont adopté le 10 avril une motion demandant à l'Etat d'intervenir auprès de la Caisse des Dépôts pour effectuer une vente qui respecte l'éthique qui devrait présider au traitement de ce dossier. Les élus de Générations Ermont s'associent à cette motion.

A Ermont, les locataires de la grande tour connaissent l'inactivité flagrante du bailleur depuis des années. Son classement en immeuble de grande hauteur (IGH) permet enfin d'espérer quelques améliorations et d'en assurer au minimum la sécurité. Le centre commercial des Chênes fait également partie du patrimoine. Depuis des années, celui-ci aurait dû faire l'objet d'une profonde restructuration, jamais engagée par ICADE. Il suffit de voir son état actuel.

ICADE aura été un bailleur injoignable, inactif, ne respectant pas ses promesses d'investissement et qui de surcroît veut réaliser une opération spéculative sur des logements sociaux. Le patrimoine

serait sans doute racheté à Ermont par une association entre l'OPH Ermont Habitat et ICF (Ila Sablière). Selon le Maire, cette vente garantit qu'aucun logement social d'ICADE ne basculera hors du parc social.

Nous serons très attentifs à ce que ce changement soit synonyme de respect des promesses engagées et de réels investissements sur le parc locatif, notamment dans le centre commercial des Chênes et dans la grande tour. Quitte à changer de bailleur, espérons que cette situation permette au moins une amélioration pour des locataires excédés.

Les élus du groupe Générations Ermont

Mathias TROGRIC,
Christophe RODRIGUES,
Estelle LÊ,
Talal KHIYACHI,
Marine GILBERT,
Zahia LEBBAZ

www.generations-ermont.fr

mathias.trogric@generations-ermont.fr



Inscription
gratuite

& Lâchez vos baskets chaussez vos rollers

en famille



Samedi **20 juin**

Inscription et retrait des dossiers devant la mairie de 14 h à 15 h
Départ de la promenade à 15 h – arrivée à 15 h 45

Direction de la Jeunesse et des Sports

Espace Jeunesse - 37 bis rue Maurice Bertaux - 95120 Ermont - 01 34 44 10 30

VILLE  d'ERMONT

Marche en forêt

Tous les lundis et mercredis à 9 h avec le club « Le Bel Âge »
Tous les lundis à 14 h avec le Club des retraités « Tambour Battant »

Mardi 2 juin

14 h : conférence sur Barak Obama. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 3

18 h & 20 h 45 : Frost/Nixon en V.O. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 4

8 h 30 : randonnée pédestre. RSP
8 h 45 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

Vendredi 5

15 h 45 : visite-conférence de l'exposition Filippo Lippi, musée du Luxembourg. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »
20 h 30 : spectacles des ateliers 16/20 ans au théâtre de l'Aventure. Ecole de théâtre

Samedi 6

10 h - 17 h : vente de vêtements, 121 rue de Saint-Gratien. Croix-Rouge
18 h 30 - 20 h 30 : groupe de paroles pour tous les parents d'Ermont au centre socio-culturel des Chênes. Médiation Val d'Oise

Dimanche 7

8 h - 20 h : Elections européennes. Service municipal Elections

Du 7 au 28 juin

Spectacles des ateliers de l'école de théâtre au théâtre de l'Aventure. Ecole de théâtre

Lundi 8

19 h : commémoration de la guerre d'Indochine au monument aux Morts. Relations publiques

Mardi 9

14 h : conférence-diapositives Les très riches heures du Duc de Berry. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Du 9 au 12 juin

Ramassage des encombrants selon secteur. Syndicat Émeraude

Mercredi 10

14 h 30 : Ciné-jeunesse Ponyo sur la falaise. Cinéma Pierre Fresnay
18 h & 20 h 45 : Coco avant Chanel. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 11

8 h 30 : randonnée pédestre. RSP

9 h - 12 h : permanence Ami Services au CCAS. Ami Services

Samedi 13

14 h - 20 h : portes ouvertes de l'Espace Jeunesse. Direction de la Jeunesse et des Sports
19 h : cabaret littéraire. Médiathèque André Malraux.

Dimanche 14

7 h 45 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

Lundi 15

8 h 30 : journée en forêt de Compiègne à la découverte de la nature. Club « Le Bel Âge »

Mardi 16

12 h 45 : visite du hameau de la reine à Versailles. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 17

18 h & 20 h 45 : Dans la brume électrique en V.O. Cinéma Pierre Fresnay

Du 17 au 21

Fête de la musique et balade rollers (cf. p. 10)

Jeudi 18

8 h 30 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC
8 h 30 : randonnée pédestre. RSP
19 h : commémoration de l'appel du 18 juin, parc de la mairie. Service municipal des Relations Publiques

Vendredi 19

19 h : banquet des centres socio-culturels à l'espace Yvonne Printemps du théâtre Pierre Fresnay. Centre socio-culturel des Chênes

Mercredi 24

18 h & 20 h 45 : Sœur sourire. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 25

8 h 30 : randonnée pédestre. RSP
20 h 45 : réunion publique du conseil municipal en mairie, bâtiment B, salle Jacques Berthod.

Samedi 27

11 h : présentation de la saison théâtrale 2009/2010 au foyer du théâtre Pierre Fresnay. Ermont-sur-Scènes

Dimanche 28, lundi 29 et mardi 30

Fête du cinéma au cinéma Pierre Fresnay (cf. p.28).

Dimanche 28

8 h 15 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

Lundi 29

14 h : visite de l'Hôtel de Lauzun, Paris. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mardi 30

14 h : goûter de vacances. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Juillet

Jeudi 2

8 h 45 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

Vendredis 3, 10, 17, 24 et 31

14 h - 17 h : bibliothèque de rue sur la place Marcel Pagnol. Médiathèque municipale André Malraux

Vendredi 3

19 h : réunion publique du conseil municipal en mairie, bâtiment B, salle Jacques Berthod.

Mardi 7, 21, 28

14 h - 17 h : bibliothèque de rue sur la place de la Grande Tour. Médiathèque municipale André Malraux

Du 7 au 17

Ramassage des encombrants selon secteur. Syndicat Émeraude

Dimanche 12

8 h 15 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

Jeudi 16

8 h 15 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

Dimanche 26

8 h 15 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

Jeudi 30

8 h 15 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

Août

Mardi 4, 11, 18, 25

14 h - 17 h : bibliothèque de rue sur la place de la Grande Tour. Médiathèque municipale André Malraux

Vendredis 7, 14, 21 et 28

14 h - 17 h : bibliothèque de rue sur la place Marcel Pagnol. Médiathèque municipale André Malraux

Du 11 au 14

Ramassage des encombrants selon secteur. Syndicat Émeraude

Dimanche 30

9 h 15 : célébration de la Libération d'Ermont à l'ancien cimetière. Service municipal des Relations Publiques

Associations

- > Ami services - 01 39 59 22 33
- > Autour de Leonardo 0 953 835 008
- > Club des retraités « Tambour Battant » - 01 34 15 40 72
- > Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui » 01 34 15 35 27
- > Club « Le Bel Âge » - 01 34 15 71 45
- > Croix-Rouge - Délégation d'Ermont 01 34 14 59 75
- > Groupe pédestre de la MJC 01 34 13 76 65
- > Maison des Jeunes et de la Culture 01 34 15 73 31
- > Médiation Val d'Oise - 01 34 15 17 50
- > Retraite Sportive du Parisis 01 39 60 67 63

Services municipaux

- > Action Culturelle - 01 30 72 37 11
- > Action Éducative - 01 30 72 38 32
- > Bibliothèque Les Passerelles 01 34 14 97 32
- > Centre socio-culturel des Chênes 01 34 14 32 65
- > Centre socio-culturel François Rude - Espace Rebuffat - 01 34 44 24 60
- > Communication, Information, Documentation & Archives 01 30 72 38 27
- > Conservatoire Jacques Juteau 01 34 15 51 14
- > École de théâtre - 01 30 72 52 94
- > Ermont-sur-Scènes (théâtres Pierre Fresnay et de l'Aventure) 01 34 44 03 80
- > État civil/Elections 01 30 72 38 24/25
- > Jeunesse - 01 34 44 10 30
- Point Cyb - 01 34 44 10 35
- Espace Loisirs Jeunes 01 34 44 10 36
- Point Information Jeunesse 01 34 44 27 30
- CMEJ - 01 34 44 10 33
- > Médiathèque André Malraux 01 34 44 19 99
- > Petite Enfance et Prévention Santé 01 30 72 37 95
- > PLU - 01 30 72 37 18
- > Police municipale intercommunale 01 30 72 94 60
- > Politique de la Ville et de la Vie de Quartier - 01 30 72 38 21
- > Relations Publiques - 01 30 72 38 28
- > Services Techniques municipaux 01 30 72 31 90
- > Sports - 01 34 44 10 30
- > Urbanisme - 01 30 72 38 53

Établissements publics

- > Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 01 30 72 38 50
- > Communauté d'agglomération Val-et-Forêt - 01 34 44 82 00
- > Syndicat Émeraude - 01 34 11 92 92